



Les gérontechnologies, mythe ou réalité ?

Numéro coordonné par Florence Gallois

Numéro 75 | Décembre 2016

retraite et SOCIÉTÉ

Les articles publiés sont soumis à
l'évaluation d'experts

Directeur de la publication : Renaud Villard

Rédacteur en chef : Jim Ogg

Responsable éditoriale : Carine Cordier

Graphiste - Maquettiste : Imprimerie Corlet, Condé-sur-Noireau

Comité de rédaction

Samia Benallah, Pascale Breuil, Carine Cordier, Bérengère Davin, Jim Ogg, Sylvie Renaut

Les articles de *Retraite et société* sont indexés dans les banques de données Sociological Abstracts, Francis (base de l'Inist), Abstracts in Social Gerontology, Human Resources Abstracts, GeroLit (base DZA Deutsches Zentrum für Altersfragen), BDSP (banque de données en santé publique), International bibliography of the social sciences (Proquest).

Comité éditorial

Sabrina Aouici, Cnav • Dominique Argoud, Université Paris-Est Créteil • Claudine Attias-Donfut, Cnav • Catherine Bac, Cnav • Samia Benallah, Université de Reims • Carole Bonnet, Ined • Pascale Breuil, Cnav • Isabelle Bridenne, CDC • Vincent Caradec, Université Lille 3 • Bérengère Davin, Inserm • Cécile Desmartin, Cnav • Gijs Dekkers, Federal Planning Bureau, CESO KU, Luxembourg • Marie-Ève Joël, CNSA • Annie Jolivet, CEE-Créapt • Francis Kessler, Université Paris 1 • Claire Lefrançois, Université de Tours • Florence Legros, Université Paris-Dauphine • Isabelle Mallon, Université Lumière Lyon 2 • Marie Mercat-Bruns, Sciences-Po • Laurent Nowik, Université François-Rabelais, Tours • Jim Ogg, Cnav • Sylvie Renault, Cnav • Jean-Marie Robine, Inserm • Alain Rozenkier, Cnav • Laurent Soulat, Caisse des Dépôts • Arnauld d'Yvoire, Observatoire des retraites

Correspondants scientifiques étrangers

Sara Arber, Université du Surrey, Grande-Bretagne • François Höpflinger, Université de Zurich, Suisse • Martin Kohli, Université libre de Berlin, Allemagne • Christian Lalive d'Épinay, Université de Genève, Suisse • Frédéric Lesemann, INRS-Culture et société, Montréal, Canada • Howard Litwin, Université hébraïque de Jérusalem, Israël • John Myles, Université de Toronto, Canada • Joakim Palme, Swedish Institution for Social Research, Suède • Pierre Pestieau, Université de Liège, Belgique • Chiara Saraceno, Université de Turin, Italie • Constanza Tobio, Université Carlos 3, Madrid, Espagne • Alan Walker, Université de Sheffield, Grande-Bretagne

Retraite et société est une revue ouverte aux échanges d'opinions. Les points de vue exprimés dans les articles et autres textes signés n'engagent que leur(s) auteur(s). Il est interdit de reproduire les articles, de manière intégrale ou partielle, sans autorisation. Demande d'autorisation de reproduction :

Rédaction de *Retraite et société*
Service Éditions scientifiques – service 635
Direction Statistiques, prospective et recherche
Cnav - 75951 Paris Cedex 19

somr

- Avant-propos par Florence Gallois (maître de conférences, laboratoire Regards, université de Reims Champagne-Ardenne) 9

PARTIE scientifique

- L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse
Serge Clément (sociologue de la santé) et Christine Dubreuil (sociologue) 17
- Les gérontechnologies sont-elles une innovation sociale ?
Dominique Argoud (maître de conférences, laboratoire Lirtes, université Paris-Est Créteil) 31
- Technologie et confiance : le point de vue des personnes âgées
sur un système de télésurveillance à domicile
Mabel Lie (Research Associate, School of Geography, Politics and Sociology,
Newcastle University) et Katie Brittain (Associate Professor of Ageing and Health,
Department of Nursing, Midwifery and Health, Northumbria University) 47
- Les outils technologiques au service du contrôle de gestion dans les Ehpad :
conséquences sur la qualité du travail
Laura Nirello (docteure en sciences économiques, Clersé, université de Lille I) 73

mairie

PARTIE informatrice

- **Entretien avec Réjean Hébert** (professeur titulaire, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique, université de Montréal), réalisé par Carine Cordier et Jim Ogg (Cnav) en novembre 2016
La question des gérontechnologies au Québec 93
- **Faits et chiffres**
L'accès des seniors aux technologies de l'information et de la communication (TIC) : vers une plus grande démocratisation
Bénédicte Mordier (responsable de l'enquête « TIC ménages », Insee) 99
- **Point sur**
L'impulsion des gérontechnologies par les pouvoirs publics : l'exemple de l'Ariège
Mélina Ramos-Gorand (docteure en géographie, Cnav)
Jean-Pierre Sablé-Teychené (chef de service Autonomie, conseil départemental de l'Ariège) 115
- **Point sur**
Les *living labs* et la conception participative : l'exemple d'ActivAgeing
Dimitri Voilmy (sociologue, responsable du *living lab* ActivAgeing, université de technologie de Troyes) 125
- **Notes de lecture** 137
 - > Analyses critiques 137
Les *baby-boomers*, une histoire de familles : une comparaison France-Québec (Catherine Bonvalet, Ignace Olazabal et Michel Oris)
Age-Friendly Cities and Communities in International Comparisons. Political lessons, Scientific Avenues, and Democratic Issues (Thibault Moulart et Suzanne Garon)
On se trompe sur les vieux (Pierre-Marie Chapon et Bernadette Oudiné)
 - > Parutions 147

avant- propos

Florence Gallois,
maître de conférences, laboratoire Regards,
université de Reims Champagne-Ardenne

Apparues dans les années 1990, les gérontechnologies se présentent comme un champ de recherche interdisciplinaire combinant gérontologie et technologies¹. L'International Society for Gerontechnology (ISG) les définit comme « la conception de technologies et d'environnements pour une vie indépendante et la participation sociale des personnes âgées en bonne santé, dans le confort et la sécurité² ».

Pourtant, les gérontechnologies sont moins connues comme champ académique que comme les produits qui en sont issus : des technologies destinées aux personnes âgées. Ainsi, le rapport du groupe 1 de la Mission interministérielle sur la dépendance considère que « Les gérontechnologies regroupent des outils technologiques qui peuvent jouer un rôle dans les soins, le soutien à l'autonomie ou le développement du lien social des personnes âgées à domicile ou en établissement. Elles font partie d'un ensemble plus vaste, celui des technologies de l'information et de la communication, qui intègrent notamment les technologies au service de la santé [...] et concernent non seulement les personnes âgées ou handicapées, mais aussi les malades » (Veber & Morel, 2011, p. 26).

1. Site de la fondation Herman Bouma pour la gérontechnologie : <http://gerontechnologie.nl/what-is-gerontechnology/> [consulté en juin 2017].

2. Citation originale, traduite par l'auteur : « designing technology and environment for independent living and social participation of older persons in good health, comfort and safety ». Site de l'International Society for Gerontechnology, page d'accueil : <http://www.gerontechjournal.net/index.php/journal/pages/view/isghome> [consulté en juin 2017].

Et comme ce fut le cas pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), elles sont à leur tour érigées en mythe : celui d'un futur possible qui va servir à guider l'action. La promesse technologique devient ici performative, comme en témoigne le titre du rapport de la députée B. Pollety, *La science au service du handicap* (2008). Au cœur du mythe des gérontechnologies, se trouve en effet l'idée que celles-ci sont porteuses d'une promesse de soutien à l'autonomie des aînés, contribuant par là même à l'objectif de maintien à domicile. Cette promesse est également structurante de ce que l'on appelle désormais la *silver economy*, ou « l'économie des seniors ».

La *silver economy* recouvre un champ d'activité large qui « prend en compte les nouveaux besoins liés à l'avancée en âge. Elle concerne des biens et des services qui peuvent relever notamment du sanitaire, du social, de l'habitat ou des loisirs... Pour les personnes âgées, [elle] vise à permettre une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, une augmentation de l'espérance de vie sans incapacité » (Comité de filière Silver economy, 2013). Les technologies jouent un rôle structurant dans cette filière et dans sa dynamique d'innovation. Le Réseau de recherche sur l'innovation (RRI) a cherché à rendre compte du potentiel d'innovation que représente le vieillissement de la population (Laperche, 2016). À cet effet, il développe le concept de géront'innovations, entendu comme « la diffusion d'un produit (bien ou service ou une combinaison de ceux-ci) ou la mise en œuvre d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle au profit des personnes âgées fragiles ou dépendantes » (Laperche, 2016, p. 13). L'analyse excède ainsi le champ des gérontechnologies *stricto sensu*. Toutefois, la caractérisation du potentiel de la *silver economy* et des géront'innovations repose sur une enquête menée auprès des entrepreneurs du réseau de la Silver Valley. Les innovations développées par cet « accélérateur de l'innovation dans la *silver economy* » ne sont pas spécifiquement centrées sur le développement de gérontechnologies. Néanmoins, la dimension technologique semble être au cœur de cette source d'innovations : plus de la moitié d'entre elles relèvent du champ des TIC, 20 %, du champ de la domotique, les 30 % restants se répartissant entre les domaines de la robotique, des biotechnologies et des nanotechnologies (Laperche, 2016)³.

De même, lorsque la puissance publique présente les objectifs qu'elle attribue à la *silver economy*, via le site du ministère en charge de la santé, la dimension technologique occupe une position prépondérante. La *silver economy* doit en effet produire, pour les seniors, des « services personnalisés, de technologies pour l'autonomie, domotique, objets connectés, autant de biens et services qui seront bientôt indispensables et qui se développeront fortement dans les prochaines années⁴ ». Soit autant de biens et services qui sont ou reposent *in fine* sur des gérontechnologies... Les services plus « classiques », comme l'aide à domicile ou l'hébergement, qui relèvent du champ de la *silver economy*, apparaissent de fait édulcorés au profit de biens et prestations à fort contenu technologique.

Le mythe des gérontechnologies devient ainsi structurant à la fois de l'offre et de l'action publique à destination des aînés, y compris dans ses extensions/recompositions récentes autour de l'idée de *silver economy*. Quatre piliers semblent sous-tendre ce

3. Les résultats de cette enquête sont détaillés dans le chapitre « Présentation générale, Vieillesse de population et trajectoires d'innovation » (Laperche, 2016).

4. Dossier « Silver économie » du site du ministère des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/personnes-agees-autonomie,776/dossiers,758/silver-economie,2432/> [consulté en juin 2017].

mythe. Le premier concerne la possibilité technique de soutien à l'autonomie, et donc de maintien à domicile, que laissent entrevoir les gérontechnologies. Le deuxième a trait au potentiel de maîtrise des dépenses publiques que représente un tel progrès dans la prise en charge de la dépendance. Le troisième espoir est celui du développement économique et de la création de richesses attendus de l'essor de la *silver economy*. Enfin, le dernier pilier – et non le moindre – renvoie au potentiel de création d'emplois que représente le développement de ce secteur et de ses applications. En combinant science et produits, les gérontechnologies portent et structurent ainsi un mythe, dans le sens où elles sous-tendent une tentative de formalisation du monde. Ce numéro vise à mettre à l'épreuve ce mythe en discutant des usages des gérontechnologies, leur acceptation et de la façon dont elles organisent – ou non – une société.

En effet, si ces technologies suscitent beaucoup d'espoirs (300 000 emplois attendus par le développement de la *silver economy*), leur bilan reste mitigé à la fois quant à leur acceptation par les personnes âgées, mais surtout à leur coût, les montages économiques sur lesquels reposent ces innovations étant très largement financés par la puissance publique sans réels débouchés industriels. Apparaît ainsi une tension entre, d'une part, les attentes des politiques publiques vis-à-vis de la *silver economy* et des gérontechnologies et, d'autre part, la mobilisation de ces dernières par leurs utilisateurs (attendus). Cette tension est transverse à l'analyse du mythe des gérontechnologies proposée dans ce numéro.

Serge Clément et **Christine Dubreuil** pointaient déjà, en 1999, dans *Retraite et société*, les limites de la définition des besoins des aînés par des acteurs externes au milieu gérontologique. Dans leur article⁵, que nous avons souhaité exhumer des archives de la revue pour en proposer une rétrospective, ils analysent la rencontre entre offre technique et milieu gérontologique dans une résidence intégrée pour personnes âgées, considérée comme innovante en matière de services proposés. Après avoir présenté la manière dont l'établissement a été équipé en gérontechnologies, avec des technologies préconstruites sur le modèle du handicap, ils rendent compte de l'usage limité qu'en font les résidents. Pour les auteurs, les raisons de ce faible taux d'utilisation tiennent aux difficultés à penser la multiplicité des « vieillesse ». En effet, si les agencements en technologie sont construits sur la base d'un modèle de l'avancée en âge et des limitations que cette dernière induit, ils ont vocation à être utilisés par un ensemble d'hommes et de femmes aux dynamiques de vieillissement singulières, propres à l'identité de chacun d'eux. Dans ce processus de déprise, où les individus négocient avec eux-mêmes en cherchant à se préserver, les personnes âgées semblent éviter la technologie. *A contrario*, la technologie sociale représentée par la « maîtresse de maison » semble davantage utilisée, même si elle repose sur une « technologie technique ».

Dominique Argoud revient sur l'institutionnalisation de ces technologies à destination des aînés. Il montre que les gérontechnologies pionnières – la téléalarme par exemple – relèvent de l'innovation sociale. Leur émergence puis leur développement ont été portés par les acteurs de ce champ en vue de répondre à un besoin identifié. L'innovation étant en concordance avec les objectifs de l'État, celui-ci s'en est dans un second temps saisi, si bien que ce schéma a suivi une logique ascendante, dite *bottom-up*. Néanmoins, cette dynamique d'innovation sociale typique des Trente Glorieuses

5. Clément S., Dubreuil C., 1999, « L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse. Le cas des "références intégrées" à Toulouse », *Retraite et société*, n° 27, p. 9-19.

s'est modifiée par la suite, comme en témoigne l'institutionnalisation des gérontechnologies et de la *silver economy*. L'approche par référentiel permet à l'auteur de montrer que la structuration des gérontechnologies s'opère désormais autour d'un objectif de développement économique au détriment de sa finalité sociale. Les acteurs de l'innovation ont eux aussi changé. Cette dernière n'est en effet plus impulsée par les associations à vocation sociale, mais par une alliance entre géiatres, industriels et chercheurs. Cependant, malgré les soutiens publics, l'innovation, en tant qu'invention ayant trouvé un marché, reste à venir. La logique de ce nouveau schéma, que l'on peut qualifier de descendante, ou *top-down*, pose la question de l'adéquation entre les besoins et les solutions proposées, *a fortiori* lorsque la volonté de répondre à une demande sociale relève d'une logique marchande et que les réponses ne renvoient pas à un besoin ressenti *a priori* par le corps social.

La question de la définition des besoins selon une approche sociologique de l'innovation, telle qu'elle a été pointée par Dominique Argoud, trouve écho dans le travail de définition de la vieillesse.

Les systèmes ambiants de télésurveillance constituent une innovation qui combine technologie technique et technologie sociale, le système faisant ici le lien entre la personne âgée et son référent. À partir de matériaux issus d'une expérimentation menée au Royaume-Uni, **Mabel Lie** et **Katie Brittain** analysent les réactions des personnes âgées face à tel dispositif. Elles mobilisent pour cela le cadre sociologique de la confiance proposé par Barbara Misztal (1996). Celle-ci y est appréhendée comme jouant trois rôles sociaux : (i) un rôle de stabilité, où la confiance remplit la fonction d'*habitus*, (ii) un rôle de cohésion, où elle se fonde sur les relations personnelles et, enfin, (iii) un rôle de solidarité qui renvoie à la fonction politique de la confiance et à sa contribution à l'ordre social en tant que système collaboratif. L'auteur souligne que les systèmes ambiants ne modifient pas nécessairement les habitudes des personnes âgées, mais contribuent à les sécuriser au sein de leur domicile. Ainsi, les dispositifs de télésurveillance fondés sur cette technologie reposent sur la contribution d'un tiers désigné comme son référent, dont le rôle consiste à suivre et gérer les alertes. Si la personne dispose d'un proche fiable qui accepte de réaliser ce travail et qu'elle accepte elle-même de se dévoiler, le système génère une relation sociale qui contribue à renforcer la confiance que la personne entretient avec son référent. Néanmoins, pour que cette relation puisse s'établir *in fine*, il est nécessaire que les personnes commencent par accepter de faire rentrer ce système dans leur domicile. Pour cela, les auteurs suggèrent que la dimension politique de la confiance accordée aux fournisseurs de ces services peut ici jouer un rôle de levier, en facilitant l'acquisition de dispositifs ambiants de télésurveillance, mais que cette confiance reste à renforcer, notamment en associant les utilisateurs à la conception de ces systèmes.

À l'instar des dispositifs ambiants de télésurveillance, les gérontechnologies sont le plus souvent pensées comme un moyen de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. L'utilisation de l'outil technologique dans le cadre de la gestion du vieillissement se rencontre pourtant également au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Pour en rendre compte, **Laura Nirello** étend l'analyse de ce type d'outils aux technologies qui aident les salariés d'Ehpad à prendre en charge les patients. Elle montre que le contexte de maîtrise des dépenses publiques et de tensions budgétaires ressenties par les établissements a conduit à une situation paradoxale : alors que l'objectif premier des gérontechnologies est d'aider à la prise en

charge, son instrumentalisation par le contrôle de gestion à des fins de rationalisation du travail conduit *in fine* à une dégradation de la qualité de celui-ci. Si la *silver economy* représente un nouvel eldorado par le nombre d'emplois attendus dans ce secteur, la qualité de ces derniers demeure ainsi sujette à interrogations. Celles-ci sont notamment alimentées par l'échec du modèle de développement des services à la personne, supposés également répondre à des besoins sociaux identifiés par le politique, dont la gestion du vieillissement : or ces derniers ont en effet contribué à créer des emplois⁶, mais au prix de conditions de travail objectivement mauvaises (Devetter, Messaoudi & Farvaque, 2012 ; Jany-Catrice, 2008).

La partie informative du numéro apporte un éclairage sur le rôle de l'action politique dans le développement de la *silver economy*, sur l'usage des TIC par les seniors ainsi que sur des modalités d'innovation parallèles au schéma de diffusion actuel des gérontologies. L'entretien avec **Réjean Hébert** revient sur le développement de la *silver economy* au Canada, notamment au Québec. Si, de façon générale, celle-ci y apparaît moins développée et moins structurée, il est intéressant de noter que cette notion renvoie, outre-Atlantique, à la dimension de services aux personnes âgées, qui tend à être occultée en France. Même si elles se destinent surtout aux professionnels, les gérontologies sont néanmoins présentes dans ce champ et contribuent au développement de prises en charge intégrées à domicile.

Au-delà des gérontologies en tant que telles, **Bénédicte Mordier** présente les résultats de l'enquête Insee sur l'utilisation des TIC par les ménages⁷, avec un focus spécial sur les ménages les plus âgés. Il en ressort que le mouvement global de diffusion des TIC a contribué à leur développement chez les seniors, avec cependant des écarts de mobilisation selon le niveau de diplôme et la catégorie sociale. Si des progrès restent à faire pour améliorer la diffusion des TIC, notamment en favorisant l'acquisition de compétences liées à tous les âges, l'effet générationnel suggère que le niveau de connexion des personnes âgées devrait continuer à croître.

Enfin, la rubrique « Point sur » revient sur deux expériences de développement des gérontologies. **Mélina Ramos-Gorand** et **Jean-Pierre Sablé-Teychené** expliquent, à partir de l'exemple de l'Ariège, l'implication des pouvoirs publics dans la diffusion des gérontologies. Plus précisément, leur article décrit le rôle moteur exercé par le conseil départemental de l'Ariège dans la perspective, d'une part, d'accompagner les personnes âgées vivant dans un territoire de montagne et, d'autre part, de créer un dynamisme territorial. Comme dans l'expérience québécoise, ces gérontologies ont joué un rôle de catalyseur des partenariats entre les différents acteurs de la prise en charge, et ont ainsi contribué à améliorer l'accompagnement. Toutefois, le développement de ces technologies pose un ensemble de questions d'ordre éthique, que le département s'est approprié. L'une d'elles correspond à un enjeu particulièrement prégnant dans la *silver economy* : celui de la compatibilité (ou non) entre rentabilité économique et intérêt collectif. En effet, le développement des gérontologies s'appuie sur des entreprises n'ayant pas par nature vocation à agir dans le sens de l'intérêt collectif, mais à réaliser des profits pour leurs actionnaires. Les *living labs*, dont l'expérience est présentée par **Dimitri Voilmy**, ont précisément vocation à accompagner ces concepteurs

6. L'inadéquation de l'outil statistique rend le nombre d'emplois créés incertain (Jany-Catrice, 2012).

7. Mordier B., 2016, « Enquêtes sur les TIC auprès des ménages 2007 à 2015 », *Insee Résultats Société*, n° 179.

de technologies dans leur processus d'innovation, en promouvant un processus de cocréation. L'implication de la personne âgée en tant que testeur de solutions doit ainsi permettre d'accompagner des entrepreneurs dans le développement de produits et services répondant aux besoins des utilisateurs finaux, et de lever les freins afférents à l'acceptation des technologies.

La confrontation de ces analyses du mythe des gérontechnologies révèle que celles-ci sont inexorablement liées aux humains qui les utilisent. Plus qu'une offre de produits isolés, la technologie implique l'humain et l'aide technologique implique en retour l'aide humaine. Or la complémentarité entre l'humain et la machine semble ici éludée alors qu'elle est constitutive du mythe des gérontechnologies, ces dernières ayant pour vocation première le soutien à l'autonomie des personnes âgées. Ce numéro de *Retraite et société* en témoigne.

Bibliographie

Clément S., Dubreuil C., 1999, « L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse », *Retraite et société*, n° 27, p. 9-19.

Comité de filière Silver economy, 2013, *La Silver Economy, une opportunité pour la France et ses territoires*, Rapport remis à Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, 94 p.
http://www.egee.asso.fr/IMG/pdf/Propositions_de_la_filie_re_Silver_economy_vf_Avril_2013.pdf

Devetter F.-X., Messaoudi D., Farvaque N., 2012, « Contraintes de temps et pénibilité du travail: les paradoxes de la professionnalisation dans l'aide à domicile », *Revue française des affaires sociales*, vol. 2-3, n° 2-3, p. 244-268.

Jany-Catrice F., 2008, « Des emplois de 12 heures par semaine », *Le Monde*, 25 février.

Jany-Catrice F., 2012, « La mesure de l'emploi dans les services à la personne: encore un effort! », *Note de travail Idies*, n° 25, p. 1-6.

Laperche B., 2016, *Géront'innovations. Trajectoires d'innovations dans une économie vieillissante*, Bruxelles, Peter Lang, 282 p.

Misztal B.A., 1996, *Trust in Modern Societies: The Search for the Bases of Social Order*, Cambridge, Polity Press, 304 p.

Mordier B., 2016, « Enquêtes sur les TIC auprès des ménages 2007 à 2015 », *Insee Résultats Société*, n° 179.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1912303>

Veber O., Morel A., 2011, *Société et vieillissement*, Rapport du groupe n° 1 de la Mission interministérielle sur la dépendance, Paris, Igas, 334 p.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000332.pdf>



PARTIE SCIENTIFIQUE

Les gérontechnologies, mythe ou réalité ?

- L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse
Serge Clément (sociologue de la santé) et Christine Dubreuil (sociologue) 17
- Les gérontechnologies sont-elles une innovation sociale ?
Dominique Argoud (maître de conférences, laboratoire Lirtes, université Paris-Est Créteil) 31
- Technologie et confiance : le point de vue des personnes âgées sur un système de télésurveillance à domicile
Mabel Lie (Research Associate, School of Geography, Politics and Sociology, Newcastle University) et Katie Brittain (Associate Professor of Ageing and Health, Department of Nursing, Midwifery and Health, Northumbria University) 47
- Les outils technologiques au service du contrôle de gestion dans les Ehpad : conséquences sur la qualité du travail
Laura Nirello (docteure en sciences économiques, Clersé, université de Lille I) 73

L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse

Article publié dans *Retraite et société*, n° 27, 1999.

Commentaires de Florence Gallois, coordinatrice du numéro (laboratoire Regards, université de Reims Champagne-Ardenne)

Serge Clément
Sociologue de la santé
et Christine Dubreuil
Sociologue

r é s u m é s a b s t r a c t s

Clément S.*, Dubreuil C.*, 1999, « L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse », *Retraite et société*, n° 27, p. 9-19. Rééd. in *Retraite et société*, n° 75, p. 18-29.

Les débats apportés par l'innovation technique à visée gérontologique peuvent nous apprendre beaucoup sur la question de la construction sociale de la vieillesse. L'analyse de la situation entre offre technique et demande gérontologique dans le processus de réalisation des « résidences intégrées » pour personnes âgées à Toulouse nous conduit à distinguer trois cas de figure. Les offreurs de techniques ou de technologies peuvent ne pas partir d'un « modèle » de personnes âgées, ou même vouloir éviter le « spécifique vieillesse ». L'offre peut aussi s'appuyer sur un modèle fort de vieillissement, celui de la vieillesse dépendante, en privilégiant l'aménagement pour personnes handicapées. Enfin, la mise à l'épreuve de la technique par les usages des résidents constitue une forme de construction de la demande dans laquelle se jouent les définitions de la vieillesse dans l'interaction entre les professionnels, les techniques et les personnes vieillissantes. L'offre en technologies non spécifiques n'a pas été suivie de réalisations effectives. Les aménagements privilégiant le modèle du handicap ont dû souvent être révisés. La technologie la plus spécifique de la vie à la vieillesse, la téléalarme, ne prend son sens que dans un usage fortement médiatisé par la « maîtresse de maison ». C'est finalement cette profession de maîtresse de maison qui apparaît, dans le registre de la « technique sociale », comme l'innovation la plus en prise avec les débats sur les définitions de la vieillesse.

The technical offer in work on the definition of old age**

The debate stimulated by technical innovation in gerontechnology can shed considerable light on the issue of the social construction of old age. Analysis of the match between the technical offer and gerontological demand in the development of "integrated residences" for seniors in Toulouse has led us to distinguish three scenarios. Technical and technological providers may not base themselves on a "model" of seniors, and may even seek to avoid "old-age specifics". The offer may also be based on a strong model of ageing, namely dependent ageing, by placing the emphasis on equipment for people with disabilities. In addition, trialling technology in the form of use by residents is a way of constructing demand in which definitions of old age are at play in the interaction between professionals, techniques and seniors. The non-specific technological offer has not been followed up by effective achievements, and equipment focused more on the disability model has often had to be revised. The technology the most specific to old age, the remote alarm, finds its meaning only in its use, covered widely in the press, by the "lady of the house". Ultimately, it is this last occupation that appears, in the register of "social technology", to be the major innovation addressed in debate on the definitions of old age.

* En 1999, au moment de la rédaction de cet article, Serge Clément était ingénieur d'études au CNRS, Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail) et à l'Inserm U518 (faculté de médecine, Toulouse), Christine Rolland-Dubreuil était chargée d'études à l'Inserm U518 (faculté de médecine, Toulouse).

** In 1999, when this article was written, Serge Clément was a research engineer at CNRS, Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail) and Inserm U518 (Medical Faculty, Toulouse) and Christine Rolland-Dubreuil was a research officer at Inserm U518 (Medical Faculty, Toulouse).

Commentaires

La démarche rétrospective est couramment mobilisée dans un ensemble de sciences. Dans les sciences médicales, ce type d'analyse vise à identifier *ex post* des facteurs pouvant contribuer à l'apparition de certaines pathologies. Si elle ne permet pas d'identifier strictement des causalités, cette démarche est privilégiée lorsque la temporalité longue entre les facteurs et la maladie ne permet pas le suivi de cohortes. Dans les sciences sociales, la démarche rétrospective est plus discrète et plus floue. Elle renvoie généralement à une revue *ex post* des apports d'un corpus de la littérature.

La rétrospective que nous proposons ici cible un corpus particulier : celui des archives de la revue *Retraite et société*, créée en 1992. La rétrospective se veut heuristique et non exhaustive. Elle vise à ancrer la continuité des thématiques abordées dans la revue tout en soulignant, *ex post*, les évolutions du débat, ainsi que les apports et avancées réalisées (ou non).

Les gérontechnologies, entendues comme des technologies destinées aux personnes âgées, sont apparues dans les années 1990. Elles se sont rapidement transformées en un mythe, celui d'un futur possible où les technologies de l'information et de la communication (TIC) contribueraient au maintien de l'autonomie. La rétrospective proposée ici vise à rendre compte des questionnements suscités lors de leur émergence.

Dès la fin des années 1990, un ensemble de travaux supportés par la Mire et la Cnav (Bousquet et Breton, 1998 ; Clément *et al.*, 1998 ; Caradec, 2000) porte sur les technologies de la communication et leurs usages, et deux numéros de *Retraite et société* sont consacrés à ces technologies émergentes en 1999¹. Les technologies de l'information et de la communication n'étaient pourtant qu'au début de leur déploiement : en 1999, le taux d'équipement des ménages en micro-ordinateur n'était que de 29,5 % et seuls 7,7 % des ménages disposaient d'une connexion à internet depuis leur domicile ; en 2014, ce sont désormais respectivement 78,8 % et 77,9 % des ménages qui sont équipés².

Cette époque peut paraître proche, toutefois, au regard de l'évolution des technologies et de leur diffusion qui a eu lieu dans les 15 premières années du XXI^e siècle, elle

1. *Retraite et société*, 1999, n^{os} 26 et 27.

2. Mordier B., 2016, « L'équipement des ménages de 1996 à 2014, enquêtes : EPCV et SRCV », *Insee Résultats*, n^o 188.

apparaît déjà lointaine. En 1999, l'internet haut débit – ADSL – n'était pas encore déployé en France, et les *smartphones* ne nous reliaient pas encore au web quel que soit – ou presque – l'endroit où l'on se trouve. Pourtant, les questionnements structurants sont étonnamment proches d'aujourd'hui : sur quelle conception de la personne âgée s'appuie le développement de gérontechnologies qui lui sont dédiées ? Comment – et à quelles conditions – les usages s'accordent-ils avec une offre conçue par (voire pour) des tiers ? Quelles sont les figures de la vieillesse face aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ? En quoi sont-elles reliées aux générations plus jeunes ? Dans quelle mesure ces figures de la vieillesse se différencient-elles des figures de la jeunesse ? Quelle est la place accordée aux personnes âgées dans la communication soutenant le déploiement des TIC ?

L'article qui inaugure cette rubrique rétrospective peut se lire comme une trace du poids des attentes et des espoirs qui étaient adressés aux « nouvelles technologies de la communication » à la fin du xx^e siècle. Mais n'étant qu'une facette d'une réalité plus complexe, cette trace se doit d'être réinscrite dans le discours ambiant.

Une large partie du discours d'accompagnement des NTIC, structurant de l'appréhension et des usages de ces technologies, associe explicitement la technologie à la personne jeune, dissociant ainsi implicitement la technologie de la personne âgée (Breton, 1999). Cette opposition par l'âge est à la fois dépassée et validée par le mythe de la *silver economy*. Validée au sens où la *silver economy*, comme les gérontechnologies avant elles, séparent explicitement les seniors du reste de la population. Elle est également dépassée au sens où la *silver economy* – comme les gérontechnologies – repose sur l'hypothèse que les seniors, seul segment du marché à ne pas être (sur)équipé en TIC, doivent être « réinclus » dans le discours d'accompagnement aux NTIC.

L'article que nous avons retenu pour cette rétrospective repose sur une étude de cas qui va à l'encontre de cette séparation des générations. En effet, il repose sur l'analyse de « résidences intégrées pour personnes âgées », qui regroupent dans un même ensemble des logements destinés aux personnes âgées et aux personnes non âgées.

Intitulé « L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse », l'article de Serge Clément et Christine Dubreuil constitue l'une des premières évaluations des résidences intégrées. Les auteurs mettent l'accent sur les choix qui ont présidé à l'équipement de ces résidences. Ces choix réfèrent aux représentations de la vieillesse, problématique centrale dans les travaux de Serge Clément qui est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur cette thématique, et a notamment proposé la notion de « déprise » (avec Marcel Drulhe) en réactualisant la théorie du « désengagement » avancée par des chercheurs américains Elaine Cumming et William Henry dans les années 1960. Christine Dubreuil (aujourd'hui Christine Rolland) a développé de nombreux travaux à l'intersection des politiques sociales et de santé. Elle a notamment repris le concept de déprise pour le travailler plus spécifiquement sur les malades d'Alzheimer et leurs familles (Rolland-Dubreuil, 2003).

Les résidences intégrées étudiées ici se veulent un lieu de test d'un ensemble de gérontechnologies. Leurs logements bénéficient d'un certain nombre de technologies et de services destinés à « participer au maintien de l'autonomie de la personne ». Ils se

distinguent cependant des offres déjà existantes au sens où les concepteurs de ces résidences ne souhaitent pas se voir enfermés dans les cadres administratifs qui régissent les logements destinés aux personnes âgées. Ils se distinguent également par l'introduction de technologies non spécifiques à la vieillesse, et la technologie domotique y est mise en exergue comme une vitrine. L'équipement innovant de ces résidences est présenté comme résultant de la confrontation des représentations que se font les offreurs des besoins futurs des utilisateurs, sous un ensemble de contraintes diverses (réglementaires, techniques, budgétaires). L'offre de résidence intégrée est ainsi construite en dehors de la vieillesse et s'appuie sur des technologies non spécifiques au champ de la vieillesse. Plusieurs figures de la vieillesse sont présentes dans les représentations mobilisées par les offreurs pour équiper les résidences, toutefois, celle de la représentation dominante apparaît être celle du handicap. Cette offre est ensuite mise face à la demande, appréhendée par l'usage – et le non-usage – quotidien. Cette confrontation permet de pointer que, derrière la vitrine domotique mobilisée par les offreurs, les technologies les plus mobilisées par les personnes âgées sont les « technologies sociales », incarnées par la maîtresse de maison. Ce travail pointe ainsi le couple technologie sociale/technologie technique, constitutif du champ la *silver economy*, alors que la filière est souvent ramenée à sa vitrine technologique.

Florence Gallois

Bibliographie

Bousquet F., Breton P., 1998, *La place des personnes âgées dans l'argumentaire et le discours d'accompagnement des nouvelles technologies de communication. Analyse d'un corpus de textes 1942-1998*, Rapport de recherche Cnav/Mire, AECl, 110 p.

Breton P., 1999, « La place des personnes âgées dans le discours d'accompagnement des nouvelles technologies de communication », *Retraite et société*, n° 26, p. 27-39.

Caradec V., 2000, *La diversité des usages des technologies. Étude auprès de couples à la retraite et de personnes veuves*, Rapport pour la Mire, la Cnav et le Grets/EDF, 293 p.

Clément S., Dubreuil C., Milanovic F., 1998, *Offre technique et milieu gérontologique à Toulouse. De la résidence intégrée au système multicateurs*, Rapport Mire/Cnav, 133 p.

Rolland-Dubreuil C., 2003, « Vieillir en famille avec la maladie d'Alzheimer », *Empan*, vol. 52, n° 4, p. 107-115.